

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT de VAUCLUSE – ARRONDISSEMENT de CARPENTRAS



**VALRÉAS**  
ENCLAVE DES PAPES

**COMMUNE DE VALREAS**

Direction des Services Techniques  
Dossier suivi par Lorena MATEO  
☎ 04.90.28.18.37  
Courriel : [marchespublics@mairie-valreas.fr](mailto:marchespublics@mairie-valreas.fr)  
Réf. DGS/DST/LM

**DÉCISION N° 2023-09/129**

**MARCHÉ PUBLIC « FOURNITURE DE FAUTEUILS DE BUREAU » POUR LES  
SERVICES DE LA COMMUNE DE VALREAS**

**LE MAIRE de VALREAS,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L. 2122-23 ;

**VU** la délibération n° 2020-06/11 du Conseil municipal du 11 juin 2020 portant délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire, reçue en Préfecture de Vaucluse le 15 juin 2020, publiée en mairie le 16 juin 2020 ;

**VU** la décision du maire n° 2023-09/122 du 13 septembre 2023 autorisant de déclarer le marché public « fourniture de fauteuils de bureau » sans suite pour motif d'intérêt général et de relancer ledit marché selon une procédure passée sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

**CONSIDÉRANT** que le Maire est autorisé à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant les avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de relancer le marché public « fourniture de fauteuils de bureau » pour les services de la commune de VALREAS à la suite d'une nouvelle définition du besoin par l'acheteur public ;

**CONSIDÉRANT** que le marché public a été relancé avec le fournisseur « TOUT POUR LE BUREAU » sis 10 avenue du Meyrol-Zone artisanale du Meyrol à MONTELMAR (26200) ;

**CONSIDÉRANT** que la date limite de réception de l'offre de l'entreprise « TOUT POUR LE BUREAU » était le 26 septembre 2023 ;

**CONSIDÉRANT** que l'offre de l'entreprise « TOUT POUR LE BUREAU » sis 10 avenue du Meyrol-Zone artisanale du Meyrol à MONTELMAR (26200) répond aux attentes de la collectivité ;

**CONSIDÉRANT** que les crédits sont inscrits au budget ;

REÇU EN PRÉFECTURE

le 26/09/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_AR-084-218401388-20230926-DEC\_2023\_09

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : le marché public « fourniture de fauteuils de bureau » pour les services de la commune de VALREAS est attribué à l'entreprise « TOUT POUR LE BUREAU » sis 10 avenue du Meyrol-Zone artisanale du Meyrol à MONTELMAR (26200) ;

**Article 2** : La dépense sera imputée à l'article 21848 du budget communal, pour un montant de 3 300 € HT soit 3 960 € TTC.

**Article 3** : Tout document afférent à ce marché public, sera signé par le Maire ou, en cas d'empêchement, par un adjoint délégué.

**Article 4** : Le Directeur Général des Services, le Directeur des services techniques et le Comptable public assignataire de la Ville de VALREAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 5** : La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte et sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

Un extrait en est publié sur le site internet de la Ville.

Ampliation de la présente décision est transmise à Madame la Préfète de Vaucluse.

**Article 6** : Le délai de recours devant le Tribunal administratif de Nîmes (30) est de deux mois à compter de la publication de la présente décision.

Fait à Valréas, le 26 septembre 2023

Par délégation du Conseil municipal,  
Le Maire,  
Patrick ADRIEN



Certifié exécutoire compte tenu :  
de la transmission en Préfecture, le 26 SEP. 2023  
de la publication sur le site internet de la ville, le 26 SEP. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 26/09/2023

Application agréée E-legalite.com